



Evaluation de la reproduction chevreuil

Fiche d'observation 2020

Observateur :

- Utilisez 1 ligne par chevrette
- Si la chevrette est suitée, cochez la case suitée (1) et indiquez le nombre de faon
- Sinon ne cocher qu'une seule case (2) parmi allaitante (pis développés), non allaitante (pis non développés) ou non déterminé (observation des pis impossibles)

A REMPLIR IMPERATIVEMENT

Nom, prénom du détenteur de plan de chasse : _____

N° de plan de chasse : __ / ____

N° d'observation	Date	N° plan de chasse	Commune	Chevrette			Nombre de faons
				suitée (1)	seule (2)		
					allaitante	non allaitante	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							

Fiche à retourner pour le 1er septembre à :



Objectif : Obtenir un indice sur la reproduction de l'espèce

PRÉAMBULE

L'évaluation de la reproduction du chevreuil **ne vise pas à obtenir des données exhaustives mais un indice correspondant au nombre de faons par chevrette observée.**

A l'origine, elle répond aux inquiétudes générées par la Fièvre Catarrhale Ovine (F.C.O.) en l'absence de suivi scientifique reconnu pour cette problématique.

En effet, s'il semble que la F.C.O. ne provoque pas de mortalité des ruminants sauvages, personne n'est capable de mesurer d'éventuelles répercussions sur la reproduction de ces espèces et notamment d'éventuels avortements et baisses de lactation pouvant influencer considérablement les taux de reproduction.

En complément, l'enquête permet de suivre dans le temps le nombre de faons par chevrette observée tant au niveau départemental qu'au niveau des Unités de Gestion.

Les résultats permettent de faire des préconisations de prélèvement par U.G. selon les objectifs de développement de population.

Pour ces raisons, la Fédération vous sollicite pour recueillir des informations à l'occasion des pérégrinations sur les territoires : sorties à l'approche ou à l'affût au brocard, sanglier et renard, tournée de piégeage et d'agrainage...

ÉPOQUE D'OBSERVATION

Compte tenu de la difficulté relative d'observation des faons, de part leur discrétion et leur faible activité pendant leurs premiers mois, il convient d'être prudent quant à l'interprétation des observations.

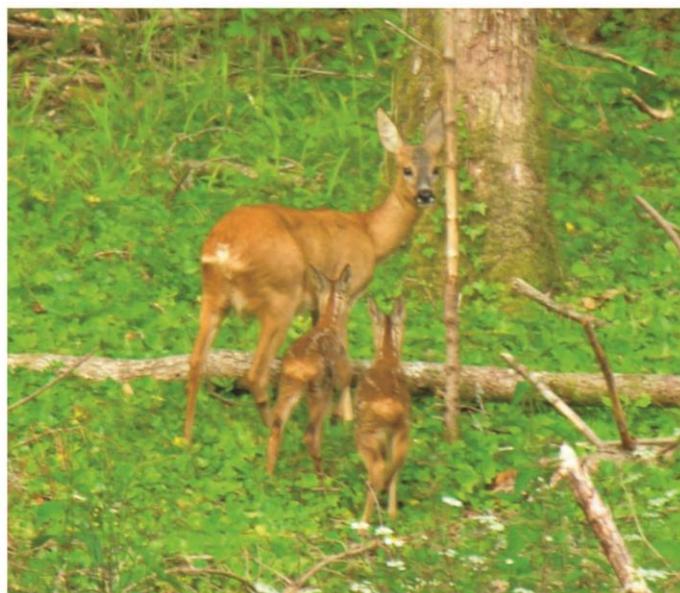


photo Nicolas Joyard

Le but est d'obtenir un indice sur la reproduction de l'espèce afin de suivre son évolution dans le temps

En effet, une chevrette seule n'est pas forcément une chevrette non suivée. La présence éventuelle de pis (mamelles) surdéveloppés lors de l'allaitement peut alors renseigner sur la participation à la reproduction ou non.

Dans tous les cas, la période d'observation doit tenir compte de l'état de la végétation sur les territoires.

Commencer le recensement lorsque les pâtures ont été fauchées, après la moisson des céréales ou dès lors que les layons ont été ouverts, facilitera la mise en application de cette enquête.

Sans généraliser, débuter les observations à partir du 15 juin et les terminer fin août permet d'obtenir des résultats exploitables.

BIEN REMPLIR LA FICHE

Chaque contact visuel avec une chevrette fait l'objet d'un numéro d'observation chronologique pré-défini dans la fiche d'observation (utilisez une ligne pour chaque chevrette observée).

Il convient ensuite de remplir précisément chacune des colonnes :

- date ;
- numéro de plan de chasse et/ou commune d'observation (pour analyser les observations au niveau des unités de gestion) ;
- cocher la case suivée si elle est accompagnée de faons ;
- cocher l'une des cases allaitante, non allaitante ou non déterminée si elle est seule. (Lors de l'allaitement, les pis ou mamelles sont hyper-développés et peuvent parfois être observés) ;
- nombre de faons.

RAPPELS SUR LE CHEVREUIL

